

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**Arab Tunisian Bank -ATB-**

Siège social : 9, rue Hédi Noura – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2010**. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Noureddine HAJJI (A.M.C) et M Chiheb GHANMI ( GAC) .

**Bilan**

Arrêté au 30 juin 2010

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
<b>ACTIF</b>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	29 903	26 812	49 445
Créances sur les établissements bancaires et	2	617 109	726 347	1 026 084
Créances sur la clientèle	3	1 935 430	1 536 456	1 663 367
Portefeuille-titres commercial	4	826 980	776 042	844 265
Portefeuille d'investissement	5	179 145	140 499	147 615
Valeurs immobilisées	6	58 581	56 251	57 844
Autres actifs	7	49 496	42 779	36 250
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 696 644</b>	<b>3 305 186</b>	<b>3 824 870</b>
<b>PASSIF</b>				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	454 696	391 155	306 372
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 731 019	2 447 909	3 033 558
Emprunts et ressources spéciales	10	152 166	154 945	154 163
Autres passifs	11	43 374	30 944	21 391
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 381 255</b>	<b>3 024 953</b>	<b>3 515 484</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
	12			
Capital		80 000	80 000	80 000
Réserves		213 373	183 560	183 560
Résultats reportés		13	11	11
Résultat de l'exercice		22 003	16 662	45 815
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>315 389</b>	<b>280 233</b>	<b>309 386</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 696 644</b>	<b>3 305 186</b>	<b>3 824 870</b>

**Etat des engagements hors bilan**

Arrêté au 30 juin 2010

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>			
Cautions, avals et autres garanties données	275 217	179 792	199 755
Crédits documentaires	364 421	294 146	280 222
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>639 638</b>	<b>473 938</b>	<b>479 977</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>			
Engagements de financement donnés	452 356	214 605	260 108
Engagements sur titres	4 484	4 613	4 614
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>456 840</b>	<b>219 218</b>	<b>264 722</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>			
Garanties reçues	578 090	495 316	528 491

**Etat de résultat**  
**Période du 01.01 au 30.06.2010**  
**(Unité : en 1000 DT)**

	Note	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2009 au 30.06.2009	Exercice 2009
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
Intérêts et revenus assimilés	15	61 651	57 964	119 106 (*)
Commissions (en produits)	16	15 959	12 126	25 669
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	37 595	29 903	64 469 (*)
Revenus du portefeuille d'investissement	18	4 561	3 325	5 617
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>119 766</b>	<b>103 318</b>	<b>214 861</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	19	46 731	40 778	84 661
Commissions encourues		2 748	2 748	5 186
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>49 479</b>	<b>43 526</b>	<b>89 847</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>70 287</b>	<b>59 792</b>	<b>125 014</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(10 928)	(9 000)	(11 113)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(654)	(521)	(1 656)
Autres produits d'exploitation		45	56	102
Frais de Personnel		(17 462)	(15 720)	(32 971)
Charges générales d'exploitation		(10 767)	(10 088)	(20 869)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(4 954)	(4 517)	(10 362)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>25 567</b>	<b>20 002</b>	<b>48 145</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		271	(948)	(177)
Impôt sur les bénéfices		(3 835)	(2 392)	(2 153)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>22 003</b>	<b>16 662</b>	<b>45 815</b>
Solde en gain\ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>22 003</b>	<b>16 662</b>	<b>45 815</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°4)

**Etat des flux de trésorerie**  
**Période du 01.01 au 30.06.2010**  
**(Unité : en 1000 DT)**

	Note	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2009 au 30.06.2009	Exercice 2009
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		181 862	153 361	264 862
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(126 518)	(87 239)	(149 259)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		52 336	61 803	47 221
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(282 454)	(53 571)	(152 803)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(306 251)	(71 252)	506 151
Titres de placement		9 092	(290 268)	(359 151)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(9 739)	(17 989)	(35 663)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(4 736)	(24 933)	(40 477)
Impôt sur les sociétés		(247)	(5 770)	(7 452)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>(486 655)</b>	<b>(335 858)</b>	<b>73 429</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		5 121	5 431	7 097
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(32 407)	(7 993)	(15 707)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(4 596)	(6 141)	(10 946)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(31 882)</b>	<b>(8 703)</b>	<b>(19 556)</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Emission d'emprunts \ Remboursement d'emprunt		(2 252)	47 749	47 749
Augmentation \ diminution ressources spéciales		2 948	(21 064)	(24 542)
Dividendes versés		(16 000)	(10 200)	(10 200)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>(15 304)</b>	<b>16 485</b>	<b>13 007</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(75)	(107)	12
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(533 916)	(328 183)	66 892
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		676 266	609 374	609 374
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>22</b>	<b>142 350</b>	<b>281 190</b>	<b>676 266</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 30 juin 2010

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers semestriels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 juin 2010, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91.24 du 17.12.91, 93.08 du 30.07.93 et 99.04 du 19.03.99.

### 2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **Règles de prise en compte des revenus**

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

#### **Evaluation des engagements et des provisions y afférentes**

##### **Evaluation des engagements**

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2010, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

### Provisions

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

<b>Classe de risque</b>	<b>Taux de provision</b>
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle. Pour les besoins de l'arrêté semestriel des états financiers, la banque procède à une estimation forfaitaire des provisions sur les créances clients conformément au paragraphe 6 de la norme comptable 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

### Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

#### Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

#### Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

### Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

### **Evaluation des titres**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.  
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

### **Revenus du portefeuille titres :**

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

**Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :**

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

**Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

### 3. NOTES EXPLICATIVES

*Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)*

#### 3.1 ACTIF

##### Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 29 903 KDT au 30 juin 2010 contre 26 812 KDT au 30 juin 2009 et 49 445 KDT au 31 décembre 2009.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Caisse	16 703	18 562	17 670
I B S Transport de fonds	40	126	54
Compte courant BCT	13 147	8 113	31 711
Compte courant postal	10	8	7
Traveller's Chèques	3	3	3
<b>Total général</b>	<b>29 903</b>	<b>26 812</b>	<b>49 445</b>

##### Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 617 109 KDT au 30 juin 2010 contre 726 347 KDT au 30 juin 2009 et 1 026 084 KDT au 31 décembre 2009.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
DAV auprès des banques	13 972	15 845	37 195
Prêts BCT	119 385	127 462	340 382
Prêts interbancaire	-	-	190 000
Prêts en devises	468 957	567 868	441 936
Prêts accordés aux établissements financiers	11 457	14 242	13 990
C.C.ste de leasing	1 670	-	33
Créances rattachées	258	930	1 272
Valeurs non imputées	1 410	-	1 276
<b>Total</b>	<b>617 109</b>	<b>726 347</b>	<b>1 026 084</b>

**Note 3 : Créances sur la clientèle.**

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2010 un solde net de 1 935 430 KDT contre 1 536 456 KDT au 30 juin 2009 et 1 663 367 KDT au 31 décembre 2009.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Comptes ordinaires débiteurs	221 172	238 770	177 245
Portefeuille escompte	263 258	167 732	186 104
Créances à la clientèle non échues	1 415 918	1 117 463	1 265 056
Créances douteuses et litigieuses	126 157	133 468	126 806
Produits à percevoir	15 347	12 217	14 687
Produits perçus d'avances	(2 062)	(2 202)	(2 675)
Créances impayées	35 948	13 962	16 476
Impayés monétique	1 735	1 736	1 747
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>2 077 473</b>	<b>1 683 146</b>	<b>1 785 446</b>
Avances sur placements à terme	6 189	7 491	12 335
Créances rattachées sur avances placements à terme	1 563	2 320	2 238
Autres valeurs à imputer	10 581	400	11 901
Autres créances	410	325	234
<b>Total Autres créances</b>	<b>18 743</b>	<b>10 536</b>	<b>26 708</b>
<b>Total Brut des créances sur la clientèle</b>	<b>2 096 216</b>	<b>1 693 682</b>	<b>1 812 154</b>
Agios réservés	(26 344)	(25 631)	(24 344)
Provisions	(134 442)	(131 595)	(124 443)
<b>Total Provisions et Agios</b>	<b>(160 786)</b>	<b>(157 226)</b>	<b>(148 787)</b>
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>1 935 430</b>	<b>1 536 456</b>	<b>1 663 367</b>

**Note 4 : Portefeuille-titres commercial**

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin juin 2010 à 826 980 KDT contre 776 042 KDT à fin juin 2009 et 844 265 KDT à fin 2009.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Bons de trésors	807 532	750 588	819 166
Décotes	(8 219)	(4 581)	(7 311)
Primes	93	434	548
Créances et dettes rattachées	27 074	29 601	31 862
Titres de placements	500	-	-
<b>Total général</b>	<b>826 980</b>	<b>776 042</b>	<b>844 265</b>

**Note 5 : Portefeuille d'investissement.**

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin juin 2010 à 179 145 KDT contre 140 499 KDT à fin juin 2009 et 147 615 KDT à fin 2009.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Titres d'investissement	32 962	26 697	35 351
SICAR fond gérés	113 939	86 611	86 611
Titres de participations	13 921	10 907	11 204
Parts dans les entreprises liées	19 738	14 921	14 921
Participations en rétrocessions	2 080	2 991	2 080
Créances rattachées	5 485	5 332	5 548
<b>Total brut du portefeuille d'investissement</b>	<b>188 125</b>	<b>147 459</b>	<b>155 715</b>
Provisions	(6 110)	(4 235)	(5 390)
Plus value réservées	(2 870)	(2 725)	(2 710)
<b>Total Provision et plus value réservées</b>	<b>(8 980)</b>	<b>(6 960)</b>	<b>(8 100)</b>
<b>Valeur nette du portefeuille d'investissement</b>	<b>179 145</b>	<b>140 499</b>	<b>147 615</b>

**Note 6 : Valeurs Immobilisées**

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève à fin juin 2010 à 58 581 KDT contre 56 251 KDT à fin juin 2009 et 57 844 KDT à fin 2009.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.09	Acquisition	Cession	VB au 30.06.10	Amortissements cumulés	Reprises	V Nette au 30.06.10
Terrains	3 215	-	-	3 215	-	-	3 215
Immeubles	22 261	-	1 440	20 821	7 547	530	13 804
Matériels et Mobilier	5 134	158	-	5 292	3 182	1	2 111
Matériels informatiques	20 661	1 283	-	21 944	14 809	-	7 135
Matériels roulants	4 824	133	-	4 957	2 978	-	1 979
Autres Immobilisations	47 734	4 617	156	52 195	22 007	149	30 337
<b>Total</b>	<b>103 829</b>	<b>6 191</b>	<b>1 596</b>	<b>108 424</b>	<b>50 523</b>	<b>680</b>	<b>58 581</b>

**Note 7 : Autres actifs**

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin juin 2010 à 49 496 KDT contre 42 779 KDT à fin juin 2009 et 36 250 KDT à fin 2009 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Crédits & Avances aux personnels	15 496	15 143	14 968
Impôts actif	4 518	4 763	4 990
Stocks Imprimés & Fournitures	747	537	693
Charges à répartir	1 270	1 648	1 685
Comptes d'attente	29 889	22 823	16 338
Crédits pris en charges par l'état	405	286	405
Provisions sur autres actifs	(2 829)	(2 421)	(2 829)
<b>Total général</b>	<b>49 496</b>	<b>42 779</b>	<b>36 250</b>

**3.2 PASSIF****Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 391 155 KDT au 30 juin 2009 à 454 696 au 30 juin 2010 et 306 372 KDT au 31 décembre 2009.

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Dépôts à vue	15 369	11 332	11 033
Emprunts	417 146	352 256	262 833
Dettes rattachées	55	322	524
Autres dépôts à affecter	22 126	27 245	31 982
<b>Total</b>	<b>454 696</b>	<b>391 155</b>	<b>306 372</b>

**Note 9 : Dépôts de la clientèle.**

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 2 731 019 KDT au 30 juin 2010 contre 2 447 909 KDT au 30 juin 2009 et 3 033 558 KDT au 31 décembre 2009.

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Dépôts à vue	1 179 684	926 892	961 865
Dépôts à terme	1 007 494	1 089 033	1 558 511
Comptes d'épargne	427 615	351 421	402 076
Autres sommes dues à la clientèle	98 169	63 258	91 358
Dettes rattachées	18 057	17 305	19 748
<b>Total</b>	<b>2 731 019</b>	<b>2 447 909</b>	<b>3 033 558</b>

**Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.**

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 152 166 KDT au 30 juin 2010 contre 154 945 KDT au 30 juin 2009 et 154 163 KDT au 31 décembre 2009.

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Dotations FOPRODI	185	172	200
Dotations FONAPRA	1 632	1 511	1 442
Lignes de crédit extérieures	55 966	56 630	53 192
Emprunt obligataires	93 246	95 497	95 498
Intérêts courus	1 137	1 135	3 831
<b>Total</b>	<b>152 166</b>	<b>154 945</b>	<b>154 163</b>

**Note 11 : Autres passifs.**

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin juin 2010 à 43 374 KDT contre 30 944 KDT à fin juin 2009 et 21 391 KDT à fin 2009 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Frais liés au personnel	5 318	4 580	7 313
Divers frais à payer	8 323	8 453	5 734
Impôts passif	7 298	5 457	3 821
Provisions pour risques et charges	2 436	1 894	5 285
Comptes d'attente	19 999	10 560	(762)
<b>Total</b>	<b>43 374</b>	<b>30 944</b>	<b>21 391</b>

**3.3 CAPITAUX PROPRES****Note 12 : Capitaux propres**

A la date du 30 juin 2010, le capital social s'élève à 80 000 KDT composé de 80 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 315 389 KDT à fin juin 2010 contre 280 233 KDT à fin juin 2009 et 309 386 KDT à fin 2009 ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonorés disponible	Réserve pour Réinvest exonorés indisponible	Réserve à régime spécial	Reserve a regime spécial devenue disponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31.12.2009 avant affectation</b>	80 000	83 511	7 958	4 219	-	85 143	2 729	-	11	45 815	309 386
<b>Réserves à régime spécial devenues disponibles</b>		(540)								540	0
<b>Affectations des bénéfices au 31.12.2009</b>											
- Réserve légale			42							(42)	0
- Réserve pour réinvestissement						30 250				(30 250)	0
- Réserve à régime spécial							61			(61)	0
-Dividendes										(16 000)	(16 000)
-Résultats reportés									2	(2)	0
<b>Résultat net 30.06.2010</b>										22 003	22 003
<b>Solde au 30.06.2010</b>	80 000	82 971	8 000	4 219	-	115 393	2 790	-	13	22 003	315 389

### 3.4 ETAT DE RESULTAT

#### Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 61 651 KDT au cours du 1er semestre de 2010 contre un montant de 57 964 KDT au cours du 1er semestre de 2009 et 119 106 KDT au cours de l'exercice 2009.

Désignation	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2009 au 30.06.2009	Période du 01.01.2009 au 31.12.2009
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	7 415	6 584	14 496
Intérêts sur CT & MLT	43 387	40 299	81 443
Intérêts sur comptes courants débiteurs	8 984	8 522	17 476
Autres intérêts et revenus assimilés	-	483	1 897
Profit. Perte vente et achat à terme devises	1 865	2 076	3 794
<b>Total</b>	<b>61 651</b>	<b>57 964</b>	<b>119 106</b>

#### Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 15 959 KDT au cours du 1er semestre de 2010 contre un montant de 12 126 KDT au cours du 1er semestre de 2009 et 25 669 KDT au cours de l'exercice 2009.

Désignation	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2009 au 30.06.2009	Période du 01.01.2009 au 31.12.2009
Commissions sur comptes et moyen de paiement	8 938	6 322	13 123
Commissions sur opérations internationales	1 562	1 354	2 868
Commissions sur cautions, aval et autres garanties données par la banque	3 090	2 680	5 791
Récupérations et autres commissions	2 369	1 770	3 887
<b>Total</b>	<b>15 959</b>	<b>12 126</b>	<b>25 669</b>

#### Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 37 595 KDT au cours du 1er semestre de 2010 contre un montant de 29 903 KDT au cours du 1er semestre de 2009 et 64 469 KDT au cours de l'exercice 2009.

Désignation	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2009 au 30.06.2009	Période du 01.01.2009 au 31.12.2009
Produits sur bons de trésor	36 430	26 006	58 717
Décote/prime sur titres de placements	(1 363)	(1 197)	(3 857)
Pertes sur titres de placements	(2 041)	-	-
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial</b>	<b>33 026</b>	<b>24 809</b>	<b>54 905</b>
Profit. Perte sur opérations de change	(654)	516	757
Profit. Perte sur positions de change au comptant	3 048	12 069	12 508
Profit. Perte sur positions de change à terme	2 175	(7 491)	(3 701)
<b>Gains sur opérations financières</b>	<b>4 569</b>	<b>5 094</b>	<b>9 564</b>
<b>Total</b>	<b>37 595</b>	<b>29 903</b>	<b>64 469</b>

**Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.**

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 4 561 KDT au cours du 1er semestre de 2010 contre un montant de 3 325 KDT au cours du 1er semestre de 2009 et 5 617 KDT au cours de l'exercice 2009.

Désignation	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2009 au 30.06.2009	Période du 01.01.2009 au 31.12.2009
Produits de valeurs mobilières	2 675	1 666	2 462
Produits sur participations en portage	1 886	1 659	3 155
<b>Total</b>	<b>4 561</b>	<b>3 325</b>	<b>5 617</b>

**Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.**

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 46 731 KDT au cours du 1er semestre de 2010 contre un montant de 40 788 KDT au cours du 1er semestre de 2009 et 84 661 KDT au cours de l'exercice 2009.

Désignation	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2009 au 30.06.2009	Période du 01.01.2009 au 31.12.2009
Intérêts .opérations de trésorerie et interbancaires	2 835	2 106	4 403
Intérêts .ressources spéciales et emprunt obligataire	3 551	3 271	6 995
Intérêts sur dépôts à terme	29 311	25 664	54 384
Intérêts sur comptes d'épargne	5 195	4 730	9 474
Intérêts sur dépôts à vue	5 839	5 007	9 405
<b>Total général</b>	<b>46 731</b>	<b>40 778</b>	<b>84 661</b>

**Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 10 928 KDT au cours du 1er semestre de 2010 contre un montant de 9 000 KDT au cours du 1er semestre de 2009 et 11 113 KDT au cours de l'exercice 2009 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2009 au 30.06.2009	Période du 01.01.2009 au 31.12.2009
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	(10 050)	(9 043)	(37 167)
Pertes sur créances	(878)	(1 004)	(6 427)
Reprises sur provisions	-	1 047	32 481
<b>Total</b>	<b>(10 928)</b>	<b>(9 000)</b>	<b>(11 113)</b>

### Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 654 KDT au cours du 1er semestre de 2010 contre un montant de 521 KDT au cours du 1er semestre de 2009 et 1 656 KDT au cours de l'exercice 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2009 au 30.06.2009	Période du 01.01.2009 au 31.12.2009
Dotations aux provisions/portefeuille d'investissements	(1 967)	(659)	(2 152)
Perte sur titres	-	(139)	(139)
Plus value sur cession titres de participation	67	42	62
Reprises/provisions pour dépréciation titres	1 246	235	573
<b>Total</b>	<b>(654)</b>	<b>(521)</b>	<b>(1 656)</b>

### Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 juin 2010 un solde de 142 350 contre 281 190 KDT au 30 juin 2009 et 676 266 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	32 284	29 097	50 637
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	496 360	648 427	933 406
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(386 294)	(396 334)	(307 777)
<b>Total</b>	<b>142 350</b>	<b>281 190</b>	<b>676 266</b>

#### 4. Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité.

Au 30 juin 2010, il a été procédé aux opérations de reclassements ci-après :

- Le report et déport sur vente et achat à terme en devises figurant au 30 juin 2010 sous la rubrique « Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières » pour 1 865 KDT, ont été reclassés sous la rubrique « Intérêts et revenus assimilés ».

Les données comparatives au 30.06.2009 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Désignation	Montant avant retraitement 30.06.2009	Montant après retraitement 30.06.2009	Variation
Intérêts et revenus assimilés	55 888	57 964	2 076
Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières	31 979	29 903	(2 076)

**ARAB TUNISIAN BANK**  
**Avis des Commissaires aux Comptes sur**  
**les Etats Financiers Semestriels Arrêtés au 30 juin 2010**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de l'Arab Tunisian Bank couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 18 août 2010**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC Ernst & Young**  
**Noureddine HAJJI**

**GAC CPA AI**  
**Chiheb GHANMI**